

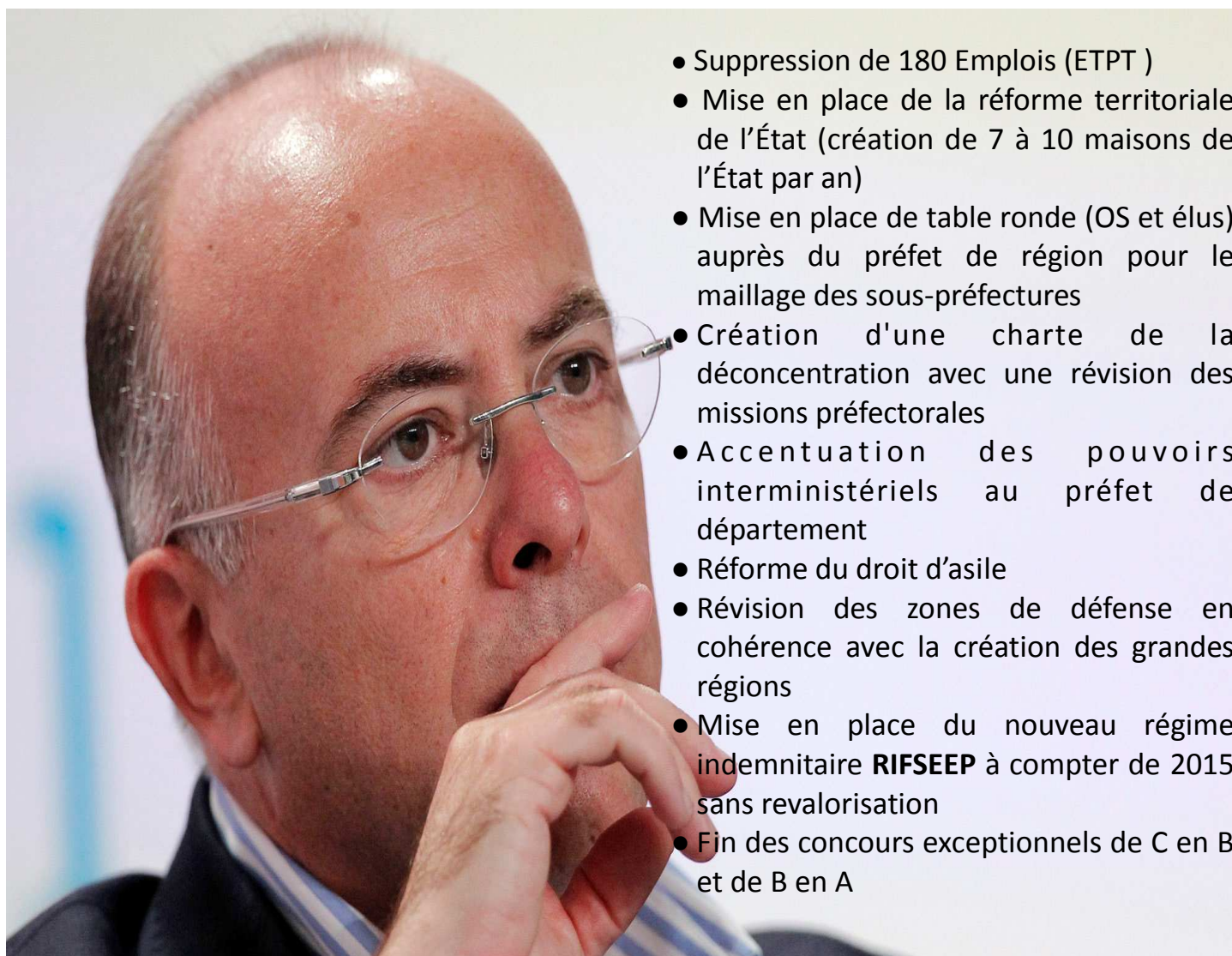


MOBILISONS-NOUS

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

2014

Présentation du PLF2015 aux organisations syndicales  
par M. Bernard CAZENEUVE Ministre de l'Intérieur



- Suppression de 180 Emplois (ETPT )
- Mise en place de la réforme territoriale de l'État (création de 7 à 10 maisons de l'État par an)
- Mise en place de table ronde (OS et élus) auprès du préfet de région pour le maillage des sous-préfectures
- Création d'une charte de la déconcentration avec une révision des missions préfectorales
- Accentuation des pouvoirs interministériels au préfet de département
- Réforme du droit d'asile
- Révision des zones de défense en cohérence avec la création des grandes régions
- Mise en place du nouveau régime indemnitaire **RIFSEEP** à compter de 2015 sans revalorisation
- Fin des concours exceptionnels de C en B et de B en A

*Suppressions d'emplois, diminution des promotions, aucune revalorisation indemnitaire annoncée en 2015...*

***FO Préfectures dénonce un budget catastrophique !***

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture - BP 646-08 - 75367 PARIS CEDEX 08



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



[fo-prefectures@interieur.gouv.fr](mailto:fo-prefectures@interieur.gouv.fr)



<http://www.fo-prefectures.com>



## **intervention FO PREFECTURES le jeudi 9 octobre à 19h00**

M. le Ministre,

Suite à votre présentation du PLF 2015, **FO PREFECTURES** souhaite intervenir sur 2 axes majeurs :  
**les effectifs et les mesures catégorielles.**

Sur le 1<sup>er</sup> point, nous pouvons remarquer la baisse significative de la suppression des effectifs de -550 en 2014 à -180 pour 2015.

Toutefois, comme pour l'année précédente, ces suppressions sont une nouvelle fois subies par les personnels administratifs et techniques et non par les hauts fonctionnaires.

Comme vous le savez, la situation est déjà critique au sein des services territoriaux que nous représentons. Même si l'ensemble des préfectures sont labellisées Qualipref ou Charte Marianne, nos collègues rencontrent des difficultés au quotidien pour assumer correctement un service public de proximité et de qualité vers nos concitoyens.

De plus, nous restons interrogatifs sur la suite en matière d'effectifs, qu'en sera-t-il pour les deux prochaines années ? le niveau sera-t-il le même ou va-t-il être en deçà comme nous le revendiquons ?

Le recrutement des contractuels va malheureusement de pair avec les baisses d'effectifs, doit-on comprendre que les services disposeront de moins de moyens en terme de vacataires pour l'année 2015 ? le Ministère va-t-il stopper cette pratique de saturation du plafond d'emploi avec ces CDD ?

Sur ce sujet des effectifs, le débat va plus loin que le nombre d'agents derrière un guichet, cette baisse que nous subissons déjà depuis trop longtemps a un impact sur les conditions de travail, sur le moral des personnels, et risque d'amplifier le phénomène des risques psychosociaux au sein des préfectures et sous-préfectures.

Sur le 2<sup>ème</sup> point, l'absence dans le PLF de mesures catégorielles pour les personnels. En effet, vous prévoyez un budget pour répondre aux dispositifs nationaux, ces mesures mises en place par la fonction publique.

Le Ministère ne prévoit pas de mesures permettant à son personnel d'être récompensé de son investissement.

Baisse réelle des taux d'avancement, aucune réforme catégorielle permettant l'évolution de nos collègues de catégorie C vers la B de même de la catégorie B vers la A, alors que leurs missions sont de plus en plus spécifiques.

Au sein de notre Ministère, certains métiers ont fait évoluer leurs personnels qu'en est-il pour les agents de préfecture ? Doivent-ils attendre des mesurètes de la fonction publique ? ou le dégel du point d'indice pour espérer voir leur pouvoir d'achat enfin augmenter ?

Le RIFSEEP, ce nouveau régime indemnitaire est-il le sauveur du pouvoir d'achat des fonctionnaires, alors qu'ils sont de plus en plus nombreux à bénéficier de la GIPA, du rachat de leurs jours Compte Epargne Temps.

Monsieur le Ministre, n'est-il pas temps d'ouvrir un véritable chantier d'évolution des carrières pour nos collègues administratifs et techniques qui œuvrent au quotidien pour un service public de qualité, dont l'ensemble d'entre nous reconnaissons leur travail.

En conclusion, nous avons l'impression que l'administration territoriale est la variable d'ajustement du ministère de l'Intérieur.

*Le 4 décembre, je vote FORCE OUVRIERE*

# **F S M I**

**FÉDÉRATION DE SYNDICATS  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
FORCE OUVRIERE**